



PCAET
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
— *Mellois en Poitou* —



Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Plan Climat Air Energie Territorial

Plan d'actions



PCAET
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
— *Mellois en Poitou* —



Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Habitat et aménagement

- Rappels de la stratégie territoriale
- Fiches actions



Habitat et aménagement du territoire

Rappel de la stratégie territoriale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Vision stratégique

1. Les logements sont **renovés énergétiquement** (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un **accompagnement dédié** proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le **PLUi-H** garantit des exigences thermiques fortes.
2. Une véritable **culture de la sobriété** se déploie dans la manière d'habiter le territoire : les habitudes sobres sont **encouragées et valorisées**, sans culpabilisation et avec un soin particulier dans la manière de **communiquer** à ce sujet.
3. Les **types de logement se diversifient** et la collectivité est facilitante, notamment à travers son PLUi-H, sur le déploiement de **formes d'habitat innovantes**, dans l'optique de **réduire l'emprise foncière** individuelle.
4. Les **chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés**, notamment par des installations **d'énergies renouvelables** bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur, bois-énergie et solaire thermique pour les besoins en chaleur).

Chiffres clés et objectifs

Consommation d'énergie

- 400 GWh en 2019
- 287 GWh en 2030 (-28%, objectif réglementaire -26%)
- 214 GWh en 2050 (-47%, objectif réglementaire -47%)

Emissions de gaz à effet de serre

- 39 000 tCO₂e en 2019
- 16 000 tCO₂e en 2030 (-58%, objectif réglementaire -48%)
- 2 000 tCO₂e en 2050 (-95%, objectif réglementaire -95%)



Orientation n°1 – Les logements sont rénovés énergétiquement (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un accompagnement dédié proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le FLOPP garantit des exigences thermiques fortes

H1.1. Accompagner les particuliers et les professionnels pour l'obtention d'aides à la rénovation thermique

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Espace Conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine, Mellois en Poitou, CAPEB79
Rôle de la collectivité	Financement, permanences et COPIL
Partenaires	Maisons France Service, ANAH, CRER, associations locales, communes, Région, Etat, ADIL, PICOTY Limoges
Cibles	Habitants et entreprises
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	CEE – certificats d'économie d'énergie
Ressources utiles	

Description de l'action
Renforcer la mission des conseillers France Rénov, leur permettre d'accompagner les particuliers sur toute la démarche. S'appuyer sur les associations locales et les communes pour relayer l'information et la communication, notamment communiquer davantage sur papier pour les publics âgés (exemple : bulletins municipaux) S'appuyer sur les Maisons France Service pour accompagner les usagers à la procédure France Rénov. Communiquer sur les permanences assurées par le CRER dans le Mellois. Dispositif « clés en main » permettant aux entreprises qui ne souhaitent pas gérer les dossiers CEE, de le déléguer

Préconisations environnementales
Veiller à orienter les particuliers et les professionnels vers les matériaux les plus vertueux (durables, biosourcés...) en lien avec l'action p6. Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte des micro-habitats urbains et des éléments patrimoniaux dans les opérations de rénovation. Anticiper et limiter les déchets et les nuisances sonores générés par les travaux.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Fréquence des permanences sur la rénovation énergétique	À définir
Nombre d'accompagnements France Rénov'	À définir





Orientation n°1 – Les logements sont rénovés énergétiquement (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un accompagnement dédié proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le FLOPP garantit des exigences thermiques fortes

H1.2. Favoriser le remplacement ou l'isolation des ouvrants, ainsi que des combles

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CMA, Associations, Espace Conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine, FFB79, CAPEB79
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	Propriétaires publics et privés, entreprises de rénovations, artisans, ABF, collectivités, ANAH, Maisons France Service, ADIL
Cibles	Habitants et entreprises
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	Crédit d'impôts CEE
Ressources utiles	

Description de l'action
Informar les usagers des annuaires existants qui référencent les entreprises de confiance pour l'isolation : https://www.qualibat.com/ https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte https://www.artisans-du-batiment.com/
Mettre en lien les entreprises de travaux avec les opérateurs CEE
Accompagnement des particuliers dans les demandes d'aides
Accompagnement des entreprises à la qualification RGE
S'appuyer sur des événements comme le salon de l'habitat pour communiquer sur cette démarche.

Préconisations environnementales
Veiller à orienter les usagers vers les matériaux les plus vertueux (durables, biosourcés...) en lien avec action p6.
Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte des micro-habitats urbains et des éléments patrimoniaux dans les opérations d'isolation.
Anticiper et limiter les déchets et les nuisances sonores générés par les travaux.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opérations de communication et d'information	À définir
Nombre de demandes des particuliers accompagnées	À définir



Orientation n°1 – Les logements sont rénovés énergétiquement (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un accompagnement dédié proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de des exigences thermiques fortes

H1.3. Créer des dynamiques collectives pour la réalisation de travaux de rénovation avec des matériaux biosourcés

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI, CMA, FFB, CAPEB 79, Chanvre Mellois, Chanvre Nouvelle-Aquitaine, Odéys
Rôle de la collectivité	Facilitatrice, événements de mise en réseau
Partenaires	Collectivités, chambre consulaire, collectif des autoconstructeurs, CRER, réseau Construire en chanvre, Réseau Français de la Construction Paille, Maisons Paysannes de France, Confédération Nationale de la construction en terre crue, Ordre des Architectes
Cibles	Habitants et entreprises
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Mutualisation des besoins, groupement de commandes entre entreprises et entre communes.
Auprès du monde agricole :
• Informer et communiquer auprès des exploitants agricoles sur la filière chanvre (culture) et la filière paille (déchet), organiser des chantiers collectifs.
Auprès des acteurs de la rénovation :
• Organiser des événements pour promouvoir et informer autour des matériaux biosourcés : information le matin et pratique l'après-midi, journées avec des démonstrations d'utilisation de matériaux biosourcés... • Organiser des espaces d'échange et de retour d'expérience.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'acteurs agricoles informés	À définir
Nombre d'événements réalisés	À définir



Orientation n°1 – Les logements sont rénovés énergétiquement (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un accompagnement dédié proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le FLOPP garantit des exigences thermiques fortes

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S'LO
LA
TRAVERSE

H1.4. Développer un collectif d'artisans ou d'entreprises locales autour de la rénovation thermique

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CMA, FFB79, CAPEB 79
Rôle de la collectivité	Sensibilisation des artisans, Coordination
Partenaires	Chambre de commerce et d'industrie, EPCI, CRER, Maisons France Service, Chanvre Mellois, Chanvre Nouvelle-Aquitaine, Odéys
Cibles	Habitants et entreprises
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Inciter et proposer des formations
Accompagnement des artisans vers les labels
Organiser des événements pour montrer aux artisans les aspects bénéfiques de nouvelles pratiques, avec des retours d'expérience.
Informers les usagers des annuaires existants qui référencent les entreprises de confiance pour la rénovation :
https://www.qualibat.com/
https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte
https://www.qualit-enr.org/
https://www.artisans-du-batiment.com/

Préconisations environnementales
Veiller à orienter les artisans vers les matériaux les plus vertueux (durables, biosourcés...) en lien avec l'action p6.
Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte des micro-habitats urbains et des éléments patrimoniaux dans les opérations de rénovation.
Anticiper et limiter les déchets et les nuisances sonores générés par les travaux.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de formations proposées	À définir
Nombre d'événements organisés	À définir





Orientation n°1 – Les logements sont rénovés énergétiquement (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un accompagnement dédié proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le PLOPH garantit Reçu en préfecture le 07/07/2024

H1.5. Fédérer les acteurs pour mener des actions de lutte contre la précarité énergétique

Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Le CIAS et les CCAS, l'ADMR Le service Habitat et services sociaux du département 79
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	CLER (SLIME), ADIL, CCAS, conseillers municipaux, ANAH, associations (le Relais, les Restos du Cœur), Département et Etat
Cibles	Habitants
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	CLER, certificats d'économie d'énergie
Ressources utiles	

Description de l'action
S'inscrire dans la démarche SLIME pour le repérage des ménages en précarité. Identifier les passoires énergétiques, identifier les acteurs à fédérer et un pilote qui va les fédérer, faire avec les personnes en précarité (en lien avec les associations et travailleurs sociaux), dans le cadre de la démarche SLIME.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Réalisation d'un état des lieux des passoires énergétiques	À définir
Nombre de ménages en précarité accompagnés	À définir



H3.1. Monter des habitats groupés, collectifs et/ou intergénérationnels et communiquer sur les structures qui aident au montage de tels projets

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Associations, investisseurs, bailleurs sociaux
Rôle de la collectivité	Initiation, facilitation
Partenaires	Promoteurs privés, architectes du territoire (esquisse), groupements d'artisans locaux (réalisation), (conception, travaux, voire en tant que futurs résidents)
Cibles	Habitants
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	PLUi-H

Description de l'action
Favoriser le développement des habitats groupés, collectifs et/ou intergénérationnels en montant un réseau/collectif sur le sujet. Ce groupement poursuivrait plusieurs objectifs : • identifier les secteurs propices à l'installation de ce type d'habitat, et identifier les personnes intéressées. • valoriser les habitats groupés existants, proposer une esquisse innovante et moderne pour intéresser, communiquer largement sur cette esquisse pour donner envie. • promouvoir une forme d'habitat groupé qui reste cohérente avec ce que recherchent les habitants, garantir l'intimité des cohabitants, anticiper la mutualisation financière en proposant un système de compensation/troc/échange de services.

Préconisations environnementales
Développer l'habitat groupé en priorité sur des zones déjà artificialisées, en dehors des zonages de protection de la biodiversité et en prenant en compte les continuités écologiques. Veiller à l'intégration paysagère des bâtis et avoir une réflexion en lien avec la santé (îlots de chaleur, végétalisation des espaces...).

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	++
Dynamisation des bassins de vie	++
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Création d'un groupement	À définir
Nombre d'acteurs présents dans ce groupement	À définir



H3.2. Fédérer un groupe de travail visant à définir une architecture du Mellois d'aujourd'hui

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCL, architectes locaux
Rôle de la collectivité	Coordinateur, incitateur
Partenaires	Petites Cités de Caractère, CODEV, CAVE, Fondation du Patrimoine, Fédérations et organismes professionnels, commission locale de Site Patrimonial Remarquable, Maisons Paysannes de France, ABF
Cibles	Architectes, Habitants, entreprises
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	PLUi-H, plan de paysage Mellois en Poitou

Description de l'action
Recenser les typologies architecturales par micro-territoire.
Etudier et promouvoir des pratiques architecturales innovantes qui concilient :
- Confort thermique hivernal et estival - Préservation des richesses patrimoniales - Sobriété dans l'usage des sols et des ressources - Utilisation de matériaux locaux et biosourcés - Installations d'énergies renouvelables - Préservation des micro-habitats pour la biodiversité
En déduire une architecture type du Mellois, avec quelques traits saillants et principes d'actions.
Vulgariser et simplifier les normes architecturales
Vulgariser cette nouvelle norme architecturale auprès des communes, des architectes et des entreprises locales (entreprises de travaux et fournisseurs de matériaux)
Avoir une vigilance particulière sur la possibilité d'innover.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'acteurs informés des normes architecturales	À définir



H4.1. Communiquer autour des dispositifs existants d'aide à l'installation de modes de chauffages décarbonés

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CRER, SIEDS et EPCI
Rôle de la collectivité	Co-portage (facilitation, communication)
Partenaires	Seolis, associations locales qui accompagnent les usagers, artisans locaux, CRER, État (label RGE)
Cibles	Propriétaires privés, artisans du bâtiment
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Regarder l'offre en modes de chauffages décarbonés, et en déduire les modes de chauffage les mieux adaptés aux logements du territoire. Mettre en avant les modes de chauffage qui protègent le mieux les habitants des futures fluctuations à la hausse des prix de l'énergie. Communiquer sur le retour sur investissement de l'installation de ces modes de chauffage. Communiquer sur les aides de l'État et des Certificats d'économies d'énergie.. Faire connaître les entreprises et les artisans labellisés sur le territoire. S'appuyer sur des artisans locaux pour relayer la communication. Valoriser les chauffages au bois et favoriser les ventes de poêle à bois. Communiquer sur le montage technico-financier de l'installation de ces modes de chauffage.

Préconisations environnementales
Veiller au maintien de la ressource en bois et d'une qualité de l'air satisfaisante.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opérations de communication	À définir
Nombre d'artisans locaux mobilisés	À définir



H4.2. Développer des réseaux d'énergie renouvelable en zone

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	SIEDS, collectivités
Rôle de la collectivité	Facilitation, communication
Partenaires	Associations locales qui accompagnent les usagers, artisans locaux, CRER, État (label RGE), ADEME
Cibles	Propriétaires privés ou publics, artisans du bâtiment
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Fonds chaleur renouvelable
Ressources utiles	

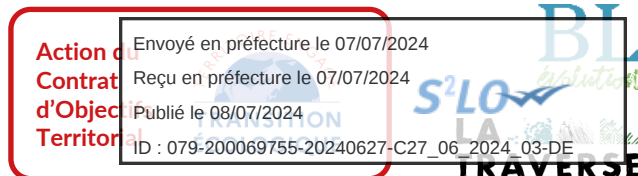
Description de l'action
Interroger les habitants pour connaître leur intérêt.
Identifier les zones où ce type de projet est envisageable : - Réseaux de chaleur en cœur de village - Géothermie en zones d'activité - Chaufferies collectives à l'échelle de quelques bâtiments rapprochés
Organiser des témoignages et des retours d'expérience sur des projets de réseaux de chaleur / géothermie / chaufferies collectives en cœur de village ou à l'échelle de quelques habitations
Aborder la possibilité d'un réseau d'énergie dans chaque projet collectif structurant.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de zones étudiées	À définir
Nombre de retours d'expérience organisés	À définir



Ht.1. Amorcer une traduction des enjeux climat-air-énergie dans le volet habitat du PLUi-H (POA)



Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction Aménagement et habitat de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	ANAH Communes Département 79 ADIL
Cibles	Usagers
Calendrier	2026
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Définir une politique de l'habitat transversale répondant aux enjeux climatiques (lutte contre la précarité énergétique et les passoires thermiques, recyclage du bâti, sobriété dans les formes d'habiter ...) et d'atténuation (capacité à prémunir des futurs excès du climat)
Finaliser le POA (volet H du PLUi) : plan d'actions du PLH (programme local de l'habitat)
Associer les acteurs de l'habitat à l'élaboration du PLUi-H et à la mise en œuvre des actions climat-air-énergie qui seront définies.
Mettre en place un Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) permettant de guider les usagers dans leurs projets de réhabilitation en lien avec le réseau de partenaires
Créer un observatoire de l'habitat.
Lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat privé selon les résultats de l'étude habitat en cours.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'acteurs de l'habitat associés à l'élaboration du PLUi-H	À définir
Nombre d'usagers accompagnés par le SPRH	À définir



Ht.2. Mettre en œuvre les actions de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Action du Contrat d'Objectif Territorial

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRAVERSÉE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction Aménagement et habitat de Mellois en Poitou, communes signataires
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	ANCT – Etat Région, Europe ADEME
Cibles	Les communes
Calendrier	2023-2028
Modes de financement	Dispositif petites villes de demain, Banque des Territoires
Ressources utiles	

Description de l'action
Piloter les opérations d'aménagement en appui aux communes pour permettre la revitalisation des bourgs et par extension du territoire. Mettre en œuvre de la stratégie de revitalisation des 8 bourgs signataires de l'ORT dont 2 des 3 leviers sont "habitat / qualité du bâti" et "espaces publics / végétalisation / mobilités". Poursuivre la communication sur le dispositif de défiscalisation Denormandie et contribuer à la diminution de la vacance des logements Mettre en œuvre des projets d'aménagement innovants et expérimenter (ex : Urbanisme Favorable à la Santé) Aider les communes dans l'animation de la concertation et la prospection pour donner une seconde vie aux friches urbaines difficilement reconvertibles (recyclage d'anciens EHPAD, coopératives agricoles, laiteries, établissements scolaires...)

Préconisations environnementales
Prendre en compte la biodiversité urbaine dans les opérations de revitalisation (bâties, friches...) et veiller à ne pas introduire d'espèces exotiques envahissantes lors des opérations de renaturation et de végétalisation.

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	=
Energie Consommation, production	=
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	++
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de projets de revitalisation	À définir
Nombre de communes accompagnées	À définir



PCAET
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
— *Mellois en Poitou* —



Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

S²LO

Mobilités et transports

- Rappels de la stratégie territoriale
- Fiches actions



Mobilités et transports

Rappel de la stratégie territoriale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Vision stratégique

1. La part des voitures thermiques dans le parc automobile diminue, avec **l'évolution des motorisations des véhicules particuliers**, en s'appuyant sur l'accessibilité croissante des **véhicules électriques** et sur les aides disponibles. La collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).
2. Les **besoins en déplacement des particuliers diminuent** (grâce à la dynamisation des bassins de vie et au développement des services de proximité), tout comme les **besoins en déplacement pour le transport de marchandises** (via le développement des circuits courts, les changements dans les habitudes de consommation et la rationalisation logistique des livraisons).
3. La **motorisation évolue dans le secteur du transport de marchandises** ; la collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).
4. Les **habitudes évoluent autour de la voiture individuelle** : les déplacements réalisés sont optimisés pour réduire la consommation énergétique moyenne par kilomètre (covoiturage, écoconduite, réduction des vitesses de circulation), sans culpabilisation et avec un soin particulier sur les manières de communiquer à ce sujet. La collectivité est facilitatrice pour le développement du covoiturage.
5. Les **modes actifs de déplacements se développent** : ils font l'objet **d'aménagements et de stratégies de mobilités dédiées** à la sécurité des piétons et des cyclistes, et sont rendus possibles par la dynamisation des centres-bourgs et le développement de **services de proximité**. Les **comportements évoluent** d'autant plus que la part de la voiture diminue (sentiment de sécurité renforcé).
6. **L'offre de transports en commun se développe** et couvre une surface toujours plus importante, en s'appuyant sur l'existant (minibus, bus scolaire) et en restant cohérent avec la typologie rurale du territoire.

Chiffres clés et objectifs

Consommation d'énergie

- 512 GWh en 2019
- 369 GWh en 2030 (-28%, objectif réglementaire -27%)
- 151 GWh en 2050 (-70%, objectif réglementaire -70%)

Emissions de gaz à effet de serre

- 162 000 tCO₂e 2019
- 104 000 tCO₂e en 2030 (-35%, objectif réglementaire -25%)
- 1 600 tCO₂e en 2050 (-99%, objectif réglementaire -99%)



Orientation n°1 – La part des voitures thermiques dans le parc automobile diminue, avec l'évolution des motorisations des véhicules particuliers, en s'appuyant sur l'accessibilité croissante des véhicules électriques et sur les aides disponibles. La collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).

M1.1. Créer un collectif de promotion et de construction des véhicules légers intermédiaires

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Entreprises mécanique/métallerie, associations locales
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	Associations et entreprises (pour l'émulation, la capitalisation de connaissances qui conduit à une expertise locale), EPCI
Cibles	Producteurs et consommateurs
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	Fonds et dotations Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, banque des territoires
Ressources utiles	https://www.francemobilites.fr/sites/frenchmobility/files/inline-files/Plaquette%20-%20Aides%20transports%20du%20quotidien_fev2024_1_0.pdf

Description de l'action
Faire une étude de marché pour mesurer le public cible.
Inventorier les ressources humaines du territoire (garagistes, industriels intéressés).
Valoriser des prototypes de démonstration, et démontrer la pertinence de tels véhicules pour des trajets inter-communes. Organiser des expositions, salons, événements valorisant les VI.
Rendre ludique le fonctionnement de ces voitures et bien communiquer pour rendre tendance leur utilisation (éventuellement créer une association de promotion pour ce type de véhicule)

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'événements / actions de promotion des véhicules intermédiaires organisés	À définir
Nombre d'associations / de collectifs locaux de promotions des VI	À définir



Orientation n°1 – La part des voitures thermiques dans le parc automobile diminue, avec l'évolution des motorisations des véhicules particuliers, en s'appuyant sur l'accessibilité croissante des véhicules électriques et sur les aides disponibles. La collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).

M1.2. Promouvoir le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules légers à faibles émissions

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Associations et entreprises locales, acteurs du secteur automobile du territoire
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	Département, communes, EPCI, Région Nouvelle-Aquitaine
Cibles	Habitants
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	Programme Tims du CLER, Contrat opérationnel de mobilité, Axe 3 du Fonds Vert – France Ruralités, Banque des territoires, programme ADVENIR
Ressources utiles	https://www.francemobilites.fr/sites/frenchmobility/files/inline-files/Plaquette%20-%20Aides%20transports%20du%20quotidien_fev2024_1_0.pdf

Description de l'action
Communiquer sur les impacts environnementaux des véhicules thermiques, l'impact sur les ressources lié à la taille des véhicules, mettre en avant des chiffres clés sur l'impact carbone d'un véhicule thermique et de son équivalent électrique sur la durée de vie.
Mettre en place un service de location de petits véhicules électriques à destination des habitants du territoire
Explorer la possibilité de créer un garage solidaire pour favoriser la réutilisation des véhicules à faibles émissions, dans la perspective de créer des circuits de seconde main locaux et de favoriser l'accès aux véhicules électriques.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'actions de communication sur les véhicules à faibles émissions	À définir
Nombre de véhicules électriques en location	À définir



Orientation n°2 – Les besoins en déplacement des particuliers diminuent (grâce à la dynamisation des bassins de vie et au développement des services de proximité), tout comme les besoins en déplacement pour le transport de marchandises (via le développement des circuits courts, les changements dans les habitudes de consommation et la rationalisation logistique des livraisons)

M2.1. Créer un réseau de commerces de proximité alimentés productions locales

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CIVAM, collectifs de producteurs (ex : le Clic Paysan, Bienvenue à la ferme, association melloise en cours de création issue des acteurs de l'Epicerie Fermière), Chambre d'agriculture, AFIPAR, CCI / CMA, EPCI
Rôle de la collectivité	Facilitation, Animation Portage éventuel via le PAAT
Partenaires	Fédérations de producteurs (ovin, bovin...), labels maraîchers, grandes surfaces, épiceries, quincailleries, Communes (communication), Petites villes de demain, associations de commerçants
Cibles	Producteurs et consommateurs
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Développer la vente directe chez le producteur, en s'appuyant sur des réseaux existants (Clic Paysan, Bienvenue à la ferme) et créer un réseau solidaire de producteurs par filière : identifier et intégrer les producteurs aux réseaux, communiquer auprès des habitants, créer des partenariats avec les magasins des centres-villes, proposer des distributions sur les lieux de travail des habitants.
Explorer la prise en charge ou la location du bâti par les collectivités : identifier les besoins en locaux (surfaces, fréquence des distributions, lieux)
Faire une enquête auprès des habitants pour connaître leurs besoins (quelles communes / quartiers, quels horaires, etc.)
Contactar les communes avec des demandes de besoins précis.
Créer un réseau des commerçants du territoire : communiquer auprès des habitants, créer une identité visuelle, mettre en place des partenariats entre commerçants, etc.
Créer des commerces ambulants et s'appuyer sur les marchés locaux

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	++
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de points de vente directe sur le territoire	À définir
Nombre d'actions de promotions des réseaux de commerces de proximité	À définir



Orientation n°2 – Les besoins en déplacement des particuliers diminuent (grâce à la dynamisation des bassins de vie et au développement des services de proximité), tout comme les besoins en déplacement pour le transport de marchandises (via le développement des circuits courts, les changements dans les habitudes de consommation et la rationalisation logistique des livraisons)

M2.2. Permettre le développement du télétravail dans les organisations pour les activités qui le permettent

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Entreprises et associations du territoire
Rôle de la collectivité	Facilitation et valorisation, Porteuse en tant qu'employeur
Partenaires	auditeur externe (pour mesurer les gains et impacts), corporations professionnelles
Cibles	Salariés
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	/
Ressources utiles	ADEME, Télétravail, (Im)mobilité et modes de vie

Description de l'action
Communiquer auprès des entreprises du territoire pour montrer l'intérêt du télétravail dans les entreprises (en termes de bien-être des salariés, d'impact environnemental, etc).
Transmettre des informations et retours d'expérience pour que l'adoption du télétravail se passe au mieux.
Collecter les bonnes pratiques et retours d'expérience des entreprises ayant mis en place le télétravail.
Explorer la possibilité d'une indemnité spécifique pour les journées de télétravail.
Améliorer les conditions d'exercice du télétravail : l'accès à la fibre pour les métiers du tertiaire

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'entreprises informées / sondées concernant leurs pratiques de télétravail	À définir
Nombre de jours de télétravail (CC Mellois en Poitou)	À définir



M3.1. Soutenir le développement du bioGNV pour les poids lourds et les engins agricoles

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CC Mellois en Poitou et SIEDS
Rôle de la collectivité	Gestion des déchets, collecte des matières premières, facilitation, utilisation
Partenaires	Région (transports en commun) Fabricants et commerces de gros de matériel agricole du 79, Sites de méthanisation ou pyro-gazéification du 79, Chambre d'agriculture, Observatoire Agricole et Foncier, SMITED, Agriculteurs, GRDF
Cibles	Entreprises de transports et exploitations agricoles
Calendrier	A engager entre 2025 et 2027
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Multiplier les différentes filières permettant un approvisionnement permanent de déchets verts (boues, déchets verts, déchets alimentaires) pour la méthanisation.
Inciter à la conversion du parc d'engin en local, cartographier la demande
Mettre en lien les exploitants pour co-financer les engins agricoles, mettre en commun l'approvisionnement en bioGNV

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	-
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de station BioGNV en fonctionnement sur le territoire	1



Orientation n°4 –Les habitudes évoluent autour de la voiture individuelle : les déplacements réalisés sont optimisés pour réduire la consommation énergétique moyenne par kilomètre (covoiturage, écoconduite, réduction des vitesses de circulation), sans culpabilisation et avec un soin particulier sur les manières de communiquer à ce sujet. La collectivité est facilitatrice pour le développement du covoiturage.

M4.1. Organiser la transition durable de la flotte de véhicules



Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Services techniques support de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Services usagers de l'EPCI
Cibles	Parc de véhicules de la collectivité
Calendrier	2024-2026
Modes de financement	Autofinancement
Ressources utiles	

Description de l'action
Diminuer les consommations de carburants et compresser le parc de véhicules grâce aux évolutions suivantes : - Le développement de la polyvalence des véhicules et leur mutualisation entre sites communautaires (administratifs ou techniques selon le type de véhicule) - L'utilisation de nouveaux équipements et technologie (exemple : compacteur de bennes) pour limiter les rotations des véhicules lourds dédiés aux déchets - La réorganisation des trajets de transfert et de collecte des déchets pour limiter les km parcourus par véhicule lourd - La compression du parc d'engins et poids-lourds spécialisés par leur mutualisation sur toutes les déchetteries communautaires - Le renouvellement limité du parc de bennes à ordures ménagères par reconditionnement interne des anciens véhicules, réutilisation des pièces - Le renouvellement limité de la flotte de véhicules légers et utilitaires vers des véhicules à motorisation bas carbone, utilisation de vélos électriques pour les trajets courts - La priorisation des sites communautaires disposant de toitures photovoltaïques ou de bornes de recharge préexistantes pour la recharge des nouveaux véhicules électriques légers

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	=
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre annuel de litres de carburant fossile consommés par la collectivité	



Orientation n°5 : Les modes actifs de déplacements se développent : ils font l'objet d'aménagements et de sécurisation des piétons et des cyclistes, et sont rendus possibles par la dynamisation des centres-bourgs et le développement de services de proximité. Les comportements évoluent d'autant plus que la part de la voiture diminue (sentiment de sécurité).

M5.1. Elaborer un schéma directeur vélo

Caractéristiques de l'action

Porteurs	EPIC Tourisme, Communes (notamment ORT)
Rôle de la collectivité	Coordination, communication, aménagements (infrastructures et mobilier)
Partenaires	EPIC, département, acteurs économiques, gendarmerie, Associations de vélos, Fédération des usagers de la Bicyclette, bureaux d'étude, Région, Compagnies d'assurance, centres socioculturels, foyers ruraux, associations d'éducation populaire, associations d'entraide, supermarchés, ADEME
Cibles	Habitants, Touristes
Calendrier	A engager entre 2028 et 2030
Modes de financement	Programme AVELO 3, dispositif CEE Fond mobilités actives : • AAP aménagements cyclables • AAP territoires cyclables
Ressources utiles	Guide Schéma Directeur des aménagements cyclables, CEREMA

Description de l'action

Cibler les besoins selon la fréquentation : types de modes actifs, type de déplacements, fréquences, flux

Définir des circuits précis et anticiper les aménagements nécessaires pour permettre et favoriser le recourt aux modes actifs : sécurisés, balisés, signalisés, organiser un éclairage adapté de la voirie, prévoir les revêtements adaptés.

Faire contribuer les assurances,

Communiquer auprès des habitants sur les circuits : plaquettes, panneaux d'affichage, signalétique piéton/vélo indiquant les durées et les distances

Faciliter les mobilités actives : stationnements vélos couverts au plus près des services, commerces et écoles, aménager des bornes de réparation/nettoyage de vélos en ville (voir programme Alvéole +)

Améliorer l'accessibilité des événements festifs à vélo pour désengorger l'espace public grâce à des stationnements dédiés éphémères : par exemple pour les brocantes, les matchs, les fêtes foraines, le 14 juillet, la fête de la musique, le carnaval, les festivals...

Préconisations environnementales

Planter les nouveaux aménagements en priorité sur des zones déjà artificialisées, en dehors des zonages de protection de la biodiversité et en prenant en compte les continuités écologiques. Une attention particulière est aussi portée sur l'intégration paysagère et sur le choix de matériaux perméables.

Action d'Objectifs
Contrat
Territorial

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Impacts de l'action

Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs

Nombre de km d'aménagements cyclables réalisés	À définir
Nombre de services vélos (stationnements, commerces, bornes de réparation) mis en place	À définir

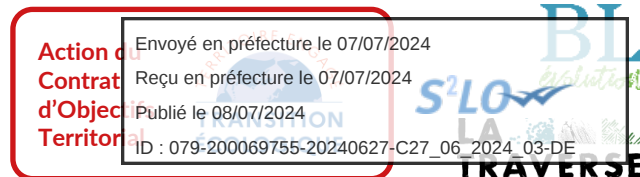


Orientation n°5 : Les modes actifs de déplacements se développent : ils font l'objet d'aménagements et de stratégies de mobilités dédiées à la sécurité des piétons et des cyclistes, et sont rendus possibles par la dynamisation des centres-bourgs et le développement de services de proximité. Les comportements évoluent d'autant plus que la part de la voiture diminue (sentiment de sécurité renforcé)

M5.2. Mettre en œuvre et promouvoir le dispositif "savoir rouler à vélo"

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction Animation sportive de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Service Départemental à la jeunesse, l'engagement aux sports des Deux-Sèvres (SDJES), Union Sportive du Sport Scolaire (USEP), Génération Vélo (association)
Cibles	Elèves des écoles primaires – cycles 2 et 3
Calendrier	Action débutée au cours du 1er semestre 2024 et qui se poursuivra au second semestre mais également en 2025
Modes de financement	Possible soutien financier par le projet de territoire (rédaction fiche en cours) et Génération vélo
Ressources utiles	Moyens humains pour intervenir dans les écoles et mettre en œuvre les « petites » réparations sur les vélos personnels des élèves

Description de l'action
Encourager l'apprentissage du vélo et inciter la réappropriation des deux roues notamment en milieu rural.
Mettre en œuvre et promouvoir le dispositif « savoir rouler à vélo »
Apprentissage et respect du code de la route et de l'utilisation des équipements de protection individuelle.
Apprendre à utiliser un vélo en bon état.



Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de classes et d'élèves qui ont reçu une attestation	L'ensemble des élèves en fin de cycle 3 ont reçu l'attestation
Volume horaire consacré par les agents communautaires à cette action	



Orientation n°6 – L'offre de transports en commun se développe et couvre une surface toujours plus importante (minibus, bus scolaire) et en restant cohérent avec la typologie rurale du territoire)

M6.1. Améliorer la qualité des services de transports en commun et densifier le réseau local

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI, communes et CCAS, SNCF (bus)
Rôle de la collectivité	Relai, plaidoyer, communication, coordination
Partenaires	Région Nouvelle-Aquitaine, Associations locales, bureau d'étude (analyse du besoin des habitants), France service (accès internet / plateforme), DDT et DREAL
Cibles	Habitants
Calendrier	2025-2030
Modes de financement	Contrat opérationnel de mobilités Axe 3 du Fonds Vert – France Ruralités, dotation d'équipement des territoires ruraux
Ressources utiles	

Description de l'action
Simplifier les réseaux et communiquer clairement sur les lignes et fréquences auprès des habitants : panneaux d'affichage (sur les lieux de rencontre, devant les écoles, etc.), distribution de plaquettes, page dédiée sur le site internet de la commune.
Rendre accessible les bus scolaires aux habitants : revoir les circuits des bus si besoin, identifier les besoins de déplacements des habitants.
Remettre en service le « point transport » bus de la SNCF.
Mettre en place une plateforme de transport solidaire et une plateforme de mise en réseaux en lien avec le site internet des communes

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opérations de communication sur les services de transports en commun	À définir
Mise en place de plateformes de mise en réseau	Date à définir



Mt.1. Mettre en place des services favorisant l'utilisation des actives et/ou partagées

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI et communes (notamment ORT), associations locales, entreprises
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Région Nouvelle-Aquitaine, EPIC tourisme, Blablacar, établissements recevant du public, aménageurs, communes, Rézo Pouce, Département
Cibles	Habitants
Calendrier	
Modes de financement	Contrat opérationnel de mobilité Axe 3 du Fonds Vert - France Ruralités, dotation d'équipement des territoires ruraux, Banque des territoires
Ressources utiles	

Description de l'action
Encourager les lieux recevant des visiteurs à systématiser l'incitation au covoiturage via des plateformes dédiées.
Créer une plateforme locale de covoiturage.
Aménager des parkings de covoiturage.
Mener une campagne de communication sur les bienfaits écologiques et économiques de l'utilisation des mobilités actives et partagées, en valorisant les infrastructures existantes (parkings de covoiturage, arrêts sur le pouce, itinéraires cyclables...)

Préconisations environnementales
Construire les parkings de covoiturage en priorité sur des zones déjà artificialisées, en dehors des zonages de protection de la biodiversité et en prenant en compte les continuités écologiques. Une attention particulière est aussi portée sur l'intégration paysagère et sur le choix de matériaux perméables.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de sites de covoiturage mis en place	À définir
Nombre d'actions de communication sur les mobilités actives et partagées	À définir



Mt.2. Communiquer auprès des habitants et visiteurs du territoire et les sensibiliser sur les mobilités durables

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Collectivités (EPCI et communes), EPIC Tourisme, associations
Rôle de la collectivité	Portage
Partenaires	Offices de tourisme, points relais d'informations (commerces)
Cibles	Entreprises, touristes et habitants
Calendrier	
Modes de financement	Contrat opérationnel de mobilité
Ressources utiles	

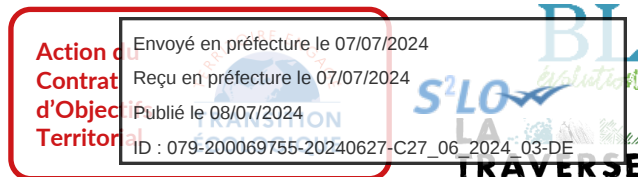
Description de l'action
Avoir un lieu dédié et un site internet dédié pour s'informer sur ces possibilités. Inclure dans le mobilier urbain visible la mobilité durable (boxes à vélo en pleine vue en centre bourg, arrêts de bus matérialisés...), mettre en œuvre une signalétique favorable aux modes actifs. Sensibiliser dans les établissements scolaires et les entreprises. Faire communiquer les entreprises auprès de leurs salariés. Recenser les modes de transports possibles sur les sites internet des offices de tourisme. Proposer des QR codes et des flyers dans tous les offices de tourisme, mais aussi dans les commerces. Systématiser la communication sur la mobilité durable à chaque réservation pour les hébergeurs touristiques, y compris sur les plateformes internet. Utilisation de contre-marques pour utiliser le bus ou réductions pour louer un vélo lorsqu'on réserve une chambre. Affichages, panneaux à destination des visiteurs. Aider les hébergeurs à s'équiper en flotte de vélos pour les touristes.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'actions de communication sur les mobilités actives et partagées	À définir
Nombre d'aménagements / signalétiques favorables aux modes actifs mis en place	À définir



Mt.3. S'engager dans un contrat opérationnel de mobilités avec la Région



Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Mellois en Poitou - cellule mobilités, Office de Tourisme
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Région Nouvelle-Aquitaine, CIAS, associations et entreprises locales, EPCI limitrophes, Département 79
Cibles	Usagers
Calendrier	2025-2030
Modes de financement	Contrat opérationnel de mobilités
Ressources utiles	Enquête du conseil de développement sur les mobilités, COT

Description de l'action
Mettre en œuvre des services de mobilité locale sur le territoire facilitant la mobilité partagée (covoiturage, transports en commun...)
Définir un diagnostic partagé, une feuille de route opérationnelle et une boîte à outils mobilité
Faciliter les déplacements locaux, à l'intérieur et entre les bassins de vie

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Mise en place du Contrat opérationnel de mobilité	2025



PCAET
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
— *Mellois en Poitou* —



Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Tertiaire et industrie

- Rappels de la stratégie territoriale
- Fiches actions



Tertiaire et industrie

Rappel de la stratégie territoriale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Vision stratégique

1. La consommation énergétique des **bâtiments du tertiaire** diminue grâce à leur **rénovation énergétique**, aux changements de pratiques et à la mise en place de **mesures d'économie dans les usages** énergétiques des organisations.
2. La consommation énergétique du **secteur industriel** diminue grâce à la mise en place de **mesures de sobriété** dans les entreprises et au développement de **l'efficacité énergétique** des processus de production.
3. La **réorientation des emplois et des activités** dans les secteurs "à risque" (dans lesquels des pertes ou des transformations d'emploi sont prédictibles), est anticipée. Des politiques d'accompagnement et de reconversion ciblées sont mise en place pour **faire évoluer ces emplois et les compétences associées**.
4. Les **activités économiques de proximité se développent** et assurent la création d'emplois locaux et non délocalisables. Les principes de **l'économie circulaire** tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations du tertiaire multiplient les démarches de **mutualisation** pour renforcer la **coopération** et réduire la consommation d'espace.
5. Les **chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés**, notamment par des installations d'énergies renouvelables bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur, bois-énergie et solaire thermique pour les besoins en chaleur).
6. Les industries remplacent progressivement leur appareil productif vers des outils alimentés par l'électricité et l'hydrogène, pour réduire la consommation d'énergie fossile.

Chiffres clés et objectifs

Consommation d'énergie (tertiaire)

- 133 GWh en 2019
- 86 GWh en 2030 (-35%, objectif réglementaire -47%)
- 51 GWh en 2050 (-62%, objectif réglementaire -62%)

Consommation d'énergie (industrie)

- 510 GWh en 2019
- 355 GWh en 2030 (-30%, objectif réglementaire -32%)
- 392 GWh en 2050 (-23%, objectif réglementaire -23%)

Emissions de gaz à effet de serre (tertiaire)

- 20 000 tCO₂e en 2019
- 7 500 tCO₂e en 2030 (-63%, objectif réglementaire -62%)
- 1 000 tCO₂e en 2050 (-96%, objectif réglementaire -96%)

Emissions de gaz à effet de serre (industrie)

- 56 000 tCO₂e en 2019
- 27 000 tCO₂e en 2030 (-52%, objectif réglementaire -37%)
- 32 000 tCO₂e en 2050 (-43%, objectif réglementaire -43%)



Orientation n°1 – La consommation énergétique des bâtiments du tertiaire diminue grâce à leur rénovation énergétique et à la mise en place de mesures d'économie dans les usages énergétiques des organisations.

T1.1. Fédérer les entreprises du bâtiment pour apporter de la visibilité et pour mutualiser les connaissances sur la rénovation énergétique

Envoyé en préfecture le 07/07/2024 de
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	FFB, CAPEB 79, CMA (encadrement, rôle technique)
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	Tous les bailleurs et propriétaires
Cibles	Entreprises, EPCI
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Informier sur le référencement existant des entreprises concernées, avec des experts du bâtiment et de la rénovation énergétique : https://www.qualibat.com/ https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte https://www.qualit-enr.org/ https://www.artisans-du-batiment.com/ S'appuyer sur les organisations existantes pour animer et fédérer le collectif. Inciter les artisans à se concerter, se former. S'appuyer sur le compte professionnel de formation. Organiser des formations sur l'utilisation des matériaux biosourcés comme le béton de chanvre, et des formations permettant aux entreprises d'obtenir les qualifications RGE souhaitées. Voir aussi action habitat : Développer un groupement d'artisans ou un groupement d'entreprises locales autour de la rénovation thermique

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'acteurs du bâtiment informés	À définir
Nombre d'organisations impliquées	À définir



Orientation n°1 – La consommation énergétique des bâtiments du tertiaire diminue grâce à leur rénovation énergétique et à la mise en place de mesures d'économie dans les usages énergétiques des organisations.

T1.2. Réduire la température de confort et mettre en place une consigne thermique dans les bâtiments

Envoyé en préfecture le 07/07/2024 de
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI, entreprises
Rôle de la collectivité	Porteuse pour les bâtiments communautaires, relai / communication pour les autres
Partenaires	ARS (expertise santé), clubs d'entreprises
Cibles	Entreprises
Calendrier	Dès 2025
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Compenser la contrainte générée par cette consigne par un intéressement salarié. Mettre en place des primes pour visibiliser les économies et les rendre tangibles et profitables pour les salariés (voire offrir un pull à tous les salariés de l'entreprise avec les économies générées par cette consigne). Faire en sorte que les salariés des entreprises soient associés à ces décisions.
Sensibiliser les entreprises à l'importance de l'activité physique pendant le travail statique.
S'appuyer sur des experts en santé et en qualité de vie et conditions de travail pour définir une température de confort pour chaque catégorie de travailleurs (genre, type d'emploi...)
Mener une campagne de communication.
Penser cette action en complémentarité avec l'isolation des bâtiments pour réduire les variations de sensation de froid à température égale.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'entreprises ayant mis en place un intéressement salarié lié aux températures de consigne	À définir
Nombre d'opérations de communication	À définir



Orientation n°1 – La consommation énergétique des bâtiments du tertiaire diminue grâce à leur rénovation énergétique, aux changements de pratiques et à la mise en place de mesures d'économie dans les usages énergétiques des organisations.

T1.3. Elaborer un schéma directeur de l'immobilier énergie-climat pour définir une stratégie patrimoniale

Action d'Objectif Territorial

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Services techniques de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	SIEDS, ADEME, Etat
Cibles	Patrimoine communautaire
Calendrier	2024-2025
Modes de financement	COT ADEME, Fonds Chêne programme ACTEE
Ressources utiles	

Description de l'action
Se fixer des objectifs et les moyens pour les atteindre : - Disposer d'un outil d'aide à la prise de décision s'inscrivant dans une démarche de développement durable - Améliorer la gestion des actifs immobiliers - Adopter une stratégie structurante avec une vision à court, moyen et long terme Poursuivre la rénovation des bâtiments avec un volet énergétique et climatique : - Renforcer la performance énergétique des bâtiments - Maîtriser le coût global des équipements Mettre en œuvre la programmation pluriannuelle des investissements correspondante.

Préconisations environnementales
Veiller à utiliser les matériaux les plus vertueux (durables, biosourcés...) en lien avec l'action p6. Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte des micro-habitats urbains et des éléments patrimoniaux dans les opérations de rénovation. Anticiper et limiter les déchets et les nuisances sonores générés par les travaux.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Moyens dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments	À définir
Nombre de projets de rénovation de bâtiments en cours	À définir



Orientation n°1 – La consommation énergétique des bâtiments du tertiaire diminue grâce à leur rénovation énergétique, aux changements de pratiques et à la mise en place de mesures d'économie dans les usages énergétiques des organisations.

T1.4. Généraliser les opérations d'investissement exemplaires et diffuser les bonnes pratiques

Action d'Objectif Territorial

Contrat

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Services techniques de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Communes
Cibles	Patrimoine communal
Calendrier	2024-2030
Modes de financement	Selon projets
Ressources utiles	

Description de l'action
Structurer et développer la mise à disposition du service de maîtrise d'ouvrage communautaire auprès des communes pour les encourager à mettre en place des bâtiments exemplaires.
Fournir aux communes des éléments d'aide à la décision sur les projets d'investissement intégrant : - La possibilité de toiture photovoltaïque - L'utilisation de matériaux biosourcés

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de communes accompagnées	À définir



Orientation n°2 – La consommation énergétique du secteur industriel diminue grâce à la mise en place de mesures de réduction de la consommation d'énergie dans les entreprises et au développement de l'efficacité énergétique des processus de production

T2.1. Élaborer une stratégie d'écologie industrielle et territoriale, en favorisant les échanges entre industriels

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CC Mellois en Poitou et entreprises locales, CRESS
Rôle de la collectivité	Accompagnement des entreprises, Animation / Coordination / diffusion Eventuellement porteuse dans le cadre du Schéma d'accueil des entreprises et du Schéma des ZAE
Partenaires	CCI, CMA, MEDEF, Club des entreprises, CRER, consultants et bureaux d'étude RSE, SIEDS, SEOLIS, ADEME
Cibles	Entreprises industrielles
Calendrier	2024-2030
Modes de financement	Co-financement ADEME démarche EIT, COT
Ressources utiles	Stratégie d'attractivité économique et touristique – Mellois en Poitou et PLPDMA

Description de l'action
Faire un diagnostic pour connaître les industries et liens potentiels, réaliser une enquête auprès des industriels pour sonder les envies, besoins, problématiques, potentiels.
Mettre à disposition des TPE/PME une ressource RSE mutualisée.
Créer des temps et des espaces d'échanges : promotion et vulgarisation des dynamiques EIT
Donner à voir l'intérêt économique, valoriser des exemples inspirants.
Identification des filières les plus génératrices de déchets via l'étude sur la redevance spéciale, puis développement d'un accompagnement spécifique pour identifier les déchets qui peuvent être une ressource pour d'autres entreprises locales

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Action du Contrat d'Objectifs Territorial

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRAVERSE

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opportunités d'EIT identifiées	À définir
Nombre de projets d'EIT lancés	À définir



Orientation n°3 – La réorientation des emplois et des activités dans les secteurs “à risque” (dans lesquels des pertes ou des transformations d’emploi sont prédictibles), est anticipée. Des politiques d’accompagnement et de reconversion ciblées sont mises en place pour faire évoluer ces emplois et les compétences associées.

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

T3.1. Élaborer des stratégies d'adaptation de l'activité au changement climatique et former en interne sur les évolutions des métiers à risques

Caractéristiques de l'action		Description de l'action	Impacts de l'action	
Porteurs	CCI – CMA, MEDEF, Club des Entreprises, Fédérations de branche	Mettre en place des nouvelles pratiques industrielles, ou un chantier emblématique à valoriser.	Impact carbone	+
Rôle de la collectivité	Communication et valorisation, Coordination	Réaliser des partages d'expériences à travers l'organisation d'événements et ateliers	Adaptation et résilience du territoire	++
Partenaires	CARSAT, DREAL, EPCI	Former et accompagner les industries vers les démarches RSE (responsabilité sociétale des entreprises)	Energie Consommation, production	+
Cibles	Entreprises industrielles	Relocaliser les process et les circuits de production dans les industries grâce à des démarches d'innovation responsable, pouvant inclure une transformation du business model.	Utilisation des terres	=
Calendrier	2025-2027	Déployer autant que possible une politique d'achats publics pour soutenir ces nouvelles activités moins à risque.	Dynamisation des bassins de vie	=
Modes de financement			Agir collectif	=
Ressources utiles			Filières d'emplois pérennes	++
Indicateurs de suivi et objectifs				
Nombre de partages d'expérience organisés		À définir		
Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de formation interne sur les évolutions des métiers		À définir		



Orientation n°4 – Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux et non délocalisables. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.1. Développer des systèmes d'économie du partage (troc, d'échange locaux...)

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Associations et habitants volontaires Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Soutien, promotion, communication
Partenaires	Écoles, Communes, ADEME, Région, éco-organismes
Cibles	Habitants
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	https://selidaire.org/ https://selniortais.webnode.fr/ https://www.loutilenmain.fr/profile-detail/185728-loutil-en-main-du-pays-mellois

Description de l'action
Créer un système d'échange local (SEL)
Promouvoir l'économie du partage à l'occasion d'événements publics.
Installer des boîtes à troc à différents endroits du territoire et dédier un local dédié au dépôt de matériels.
Créer une application qui recense les regroupements via une cartographie des bassins de vie.
Aménagement d'espaces de donnez-prenez et de réemploi dans les déchetteries
Organisation de Gratifieria

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'événements organisés (type Gratifieria)	À définir
Nombre d'espaces de troc / échange mis en place	À définir



Orientation n°4 : Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.2. Participer à la structuration des réseaux de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CRESS, EPCI (commande publique), URSCOP
Rôle de la collectivité	Co-portage, Animation / coordination
Partenaires	Région Nouvelle-Aquitaine, représentation Tiers-Lieux Nouvelle-Aquitaine
Cibles	Organisations de l'ESS
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Favoriser le développement des organisations de l'ESS en utilisant le levier de la commande publique.
Augmenter la durée des appels d'offre ou appels à projets pour permettre les réponses structurées en groupement et faciliter les coopérations au sein des réseaux de l'ESS.
Valoriser les savoir-faire des organisations de l'ESS.
Faire connaître l'ESS et la diffuser à tous les secteurs d'activité économique
Structuration des acteurs de l'ESS et appui à la coopération avec l'ensemble des acteurs économiques

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	=
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	++
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opérations de promotion des acteurs de l'ESS	À définir
Intégration de critères favorisant l'ESS dans les marchés publics	À définir



Orientation n°4 : Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.3. Faire un état des lieux des initiatives d'économie circulaire sur le territoire, les valoriser

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CCI, CMA, CRESS, EPCI
Rôle de la collectivité	Facilitation
Partenaires	Communes, associations, ADEME
Cibles	Organisations de l'économie circulaire
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Contrat d'objectifs territorial
Ressources utiles	

Description de l'action
Faire un répertoire de tout ce qui existe sur le territoire.
Donner envie aux structures d'être référencées (privilégier les entreprises référencées dans les différents cahiers des charges, montrer l'exemple dans les collectivités locales en les privilégiant)
Lancer un appel pour que les organisations comprennent qu'elles pourront être mises en valeur.
Organiser des forums un peu partout sur le territoire.
S'inspirer et donner à voir ce qui fonctionne ailleurs en matière de sourcing.

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Action
Contrat
d'Objectifs
Territorial

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'initiatives d'économie circulaire recensées	À définir
Nombre d'événements / forums organisés	À définir



Orientation n°4 : Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.4. Structurer des filières locales à potentiel économique et écologique

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI
Rôle de la collectivité	Animation, communication, Coordination/co-animation Porteuse (projets sur la filière viande, filière maraichage, chanvre)
Partenaires	CCI, CMA, Chambre d'agriculture Syndicats interprofessionnels de filière (Ex : Fibois pour la filière bois, UIMM pour filière métallurgie, INTERBEV pour filière viande, etc), FFB, CAPEB
Cibles	Entreprises
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Mobiliser de l'ingénierie spécifique dans chaque filière potentielle pour coordonner sa structuration. S'appuyer sur un coordinateur pour faire le lien entre les acteurs de la filière, créer des temps d'échanges et donner à voir l'intérêt d'une telle structuration de filière.
Travailler la culture de la coopération, mettre à disposition des outils de résolution des conflits, valoriser des exemples de coopération réussie (sur et hors du territoire)
Explorer la mise en place d'une aide financière pour augmenter la capacité des consommateurs à s'orienter vers les entreprises locales.
Finalisation des diagnostics filière bois, filière chanvre et réalisation du diagnostic filière produits locaux (tous débouchés).

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Action
Contrôle
d'Objectifs
Territorial

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de filières accompagnées	3



Orientation n°4 : Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux et non délocalisables. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations du tertiaire multiplient les démarches de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.5. Favoriser le réemploi et la réutilisation

Action du Contrat d'Objectif Territorial

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction Prévention et gestion des déchets de Mellois en Poitou, associations et entreprises locales
Rôle de la collectivité	Accompagnement des structures porteuses, travaux dans les déchetteries
Partenaires	ADEME, TRIDENT, associations et entreprises locales, éco-organismes, Région Nouvelle-Aquitaine
Cibles	Usagers
Calendrier	2023-2027
Modes de financement	Co-financement ADEME de l'étude puis de la mise en œuvre via le COT (action phare)
Ressources utiles	Guides ADEME

Description de l'action
Etude de faisabilité d'un dispositif de recycleries/ressourceries pérenne.
Mise en œuvre du scénario choisi lors de l'étude.
Développer les zones de réemploi en déchèteries
Accompagner la structuration d'un réseau d'acteurs locaux du réemploi et de la réparation.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Indicateur	Nombre de structures partenaires participant au dispositif
Objectif 2026	8



Orientation n°4 : Les activités économiques de proximité se développent et assurent la création d'emplois locaux. Les principes de l'économie circulaire tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations de mutualisation pour renforcer la coopération et réduire la consommation d'espace.

T4.6. Accompagner les acteurs externes sur des actions de consommation responsable et de sobriété

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction Prévention et gestion des déchets de Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	Associations locales
Cibles	Usagers
Calendrier	2024-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Poursuivre l'accompagnement des cafés réparation et des familles zéro déchet.



Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	=
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de cafés réparation organisés	À définir
Nombre de familles « zéro-déchet » accompagnées	À définir



Orientation n°5 – Les chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés, notamment par des installations d'énergies renouvelables bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur thermiques pour les besoins en chaleur)

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

T5.1. Remplacer les chauffages au fioul et au gaz dans l'administration publique

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CC Mellois en Poitou, Communes
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	ADEME, Conseil régional Nouvelle Aquitaine (Néo Terra), Syndicat d'énergie des Deux-Sèvres
Cibles	Administration publique et entreprises
Calendrier	2023 - 2027
Modes de financement	150 000 € HT 50% fonds propres communautaires, 50% PSIL du SIEDS
Ressources utiles	

Description de l'action
Suite et fin de la suppression des chauffages au fioul des installations communautaires :
Remplacement des chauffages fioul par des PAC dans les écoles de :
• La-Mothe-Saint-Heray • Alloinay • Chenay • Maisonnay • Chail • Paizay-le-Tort

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre initial de cuves fioul	13
Objectif 2030	2



Orientation n°5 – Les chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés, notamment par des installations d'énergies renouvelables bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur thermique pour les besoins en chaleur)

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



T5.2. Remplacer les chauffages au fioul et au gaz dans les entreprises

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Entreprises concernées
Rôle de la collectivité	Facilitatrice, Diffusion et information
Partenaires	Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, ADEME, Conseil régional Nouvelle Aquitaine (Néo Terra), Syndicat d'énergie des Deux-Sèvres
Cibles	Administration publique et entreprises
Calendrier	2027-2030
Modes de financement	
Ressources utiles	

Description de l'action
Réaliser un diagnostic pour identifier les industries et entreprises les plus consommatrices, celles qui ont le moins d'information, et celle qui disposent d'une chaleur fatale non exploitée (qui produisent et perdent de la chaleur).
Réaliser un benchmark des entreprises de conseil et d'accompagnement, monter un partenariat avec des entreprises d'étude et de conseil qui accompagnent les entreprises.
Mutualiser les solutions (si la densité le permet) par exemple sur les réseaux de chaleurs, favoriser la mise en lien des acteurs.
Valoriser les bonnes pratiques au sein d'une communauté d'acteurs engagés.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'entreprises accompagnées dans le remplacement des chauffages au fioul	À définir



Tt.1. Réduire les consommations d'énergie dans les piscines publiques et centres aquatiques

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

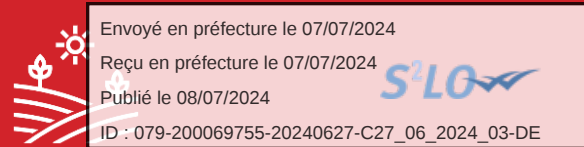
TRAVERSER

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Direction de l'animation sportive - Mellois en Poitou
Rôle de la collectivité	Maîtrise d'ouvrage et financement
Partenaires	ARS
Cibles	Patrimoine communautaire
Calendrier	Pour la fin 2025, schéma directeur des piscines
Modes de financement	Europe, Etat, Région, Département en fonction des thématiques
Ressources utiles	Bureau d'études spécialisé pour audit technique

Description de l'action
Audit technique de la piscine Aqua'Melle : • performance énergétique des bâtiments ; • installation d'équipements performants, ainsi que des dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements ; • modalités d'exploitation des équipements ; • adaptation des locaux à un usage économe en énergie et le comportement des occupants. Exemples d'actions d'amélioration des performances sur l'ensemble des piscines communautaires : • récupération d'eau et de chaleur fatale, • traitement d'air thermodynamique, • régulation des appoints d'eau, • traitement d'eau et d'air à débit variable, • éclairage LED

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	=
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Indicateur	Nombre de kWh consommé annuellement
Objectif	À définir



Agriculture

- Rappels de la stratégie territoriale
- Fiches actions



Agriculture

Rappel de la stratégie territoriale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Vision stratégique

1. La surface agricole dédiée aux **légumineuses** augmente en grande culture et dans les prairies temporaires, dans une optique de **diversification agricole**, de **durabilité** des exploitations, de développement économique local et de **relocalisation** agricole en réponse à un marché local.
2. La surface dédiée à **l'agroforesterie** (à faible densité d'arbres) et aux **haies** en périphérie des parcelles agricoles s'agrandit pour favoriser le **stockage de carbone** dans le sol et la **biomasse végétale**. Un plan de gestion du patrimoine bocager existant est réalisé.
3. Les **techniques sans labour** se développent sur le territoire en veillant à la sobriété de consommation des intrants de synthèse. Les **cultures intermédiaires** et les bandes enherbées se multiplient pour favoriser le stockage du carbone dans le sol et renforcer une agriculture favorable à la qualité de l'eau, à la lutte contre l'érosion des sols et au maintien de la biodiversité.
4. **L'utilisation des intrants de synthèse diminue** au profit des biodéchets et déchets verts, et la gestion des prairies est optimisée de manière à augmenter leur capacité de stockage de carbone.
5. Le **matériel agricole évolue vers une motorisation moins carbonée** (BioGNV) et l'utilisation des effluents se développe dans cette perspective via la méthanisation, avec une vigilance particulière sur la préservation des terres dédiées à la production agricole.

Chiffres clés et objectifs

Consommation d'énergie

- 117 GWh en 2019
- 81 GWh en 2030 (-30%, objectif réglementaire -26%)
- 78 GWh en 2050 (-33%, objectif réglementaire -33%)

Emissions de gaz à effet de serre

- 259 000 tCO₂e en 2019
- 197 000 tCO₂e en 2030 (-24%, objectif réglementaire -19%)
- 139 000 tCO₂e en 2050 (-47%, objectif réglementaire -47%)



A1.1. Augmenter la part de repas à base de légumineuses dans la restauration collective

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI (restaurants scolaires), réseau Mangeons Mellois, CIAS (restaurants d'EHPAD), association RESALIS, MBE
Rôle de la collectivité	Co-portage, communication et valorisation
Partenaires	Chambre d'agriculture, Département, Terre de liens, ADREAR, techniciens de coopératives et négociants, Restauration collective privée (restaurants/bistronomie, restaurants d'entreprises)
Cibles	Restauration collective
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires
Ressources utiles	PAAT de Mellois en Poitou

Description de l'action
Réaliser un diagnostic sur le tissu de producteurs locaux de légumineuses. Mettre en lien ces producteurs avec les différents espaces de restauration collective (écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite, restaurants administratifs et d'entreprises, centres de vacances).
Mettre en place des formations pour les cuisiniers, et des ateliers de transformation-conservation.
S'appuyer sur le levier de la commande publique pour privilégier les producteurs locaux de légumineuses.
Mener une campagne de communication pour promouvoir les légumineuses et ré-enchanter les protéines végétales. S'inspirer des campagnes types « 5 fruits et légumes par jours » ou « produits laitiers amis pour la vie ».
Généraliser la démarche Mangeons Mellois à d'autres établissements

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Part de repas à base de légumineuses	À définir
Nombre de producteurs locaux mis en lien avec les restaurants collectifs	À définir



A2.1. Valoriser auprès des agriculteurs le rendement économique de la gestion durable des haies comme ressource énergétique pérenne

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Association Prom'haies, Communes
Rôle de la collectivité	Facilitation
Partenaires	Propriétaires terriens, lycées agricoles, agriculteurs, Département des Deux-Sèvres, CIVAM, AFIPaR, FDCUMA
Cibles	Agriculteurs
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	
Ressources utiles	Plan de paysage

Description de l'action
Sensibiliser les agriculteurs sur l'intérêt économique de l'entretien durable des haies.
Pré-audit et accompagnement vers le « label haie » national.
Combattre les idées reçues en récoltant et en relayant des témoignages d'agriculteurs qui plantent des haies, en recherchant des retours d'expérience
Créer une coopérative bois-énergie, créer une filière bois de chauffage adapté à la taille des installations du territoire en lien avec les réseaux de chaleur communaux existants ou en projet.
Sensibiliser les étudiants dans les formations agricoles.
Accompagnement à la gestion durable des haies: réalisation de Diagnostics simplifiés ou de Plan de Gestion Durable des Haies, conseils sur les financements possibles, formation des agriculteurs aux techniques durables d'exploitation et de gestion des haies.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de Plan de Gestion Durable des Haies accompagnés	À définir
Nombre d'agriculteurs sensibilisés	À définir



Orientation n°2 – La surface dédiée à l'agroforesterie (à faible densité d'arbres) et aux haies en périphérie de parcelles agricoles favorise le stockage de carbone dans le sol et la biomasse végétale. Un plan de gestion du patrimoine bocager existant est réalisé

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

A2.2. Animer des programmes de plantation de haies auprès des agriculteurs et former à l'entretien

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Association Prom'haies
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	Chambre d'Agriculture, Département des Deux-Sèvres, CIVAM, AFIPaR, Autres associations, collectifs d'agriculteurs
Cibles	Agriculteurs
Calendrier	2025-2030
Modes de financement	
Ressources utiles	Plan de Paysage Mellois en Poitou

Description de l'action
Construire un programme d'aide à l'entretien.
Développer l'information et la formation auprès des agriculteurs sur l'intérêt des haies et sur les techniques de création de haies et d'entretien courant.
Conseils à la mobilisation des fonds publics ou privés pour replanter.
Accompagnement des plantations avec conseil technique.
Création de dialogue entre agriculteurs, collectivités et citoyens et réunion de groupes d'agriculteurs.

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'opération de plantations accompagnées	À définir
Nombre de rencontres organisées sur la thématique	À définir



Orientation n°2 – La surface dédiée à l'agroforesterie (à faible densité d'arbres) et aux haies en périphérie des parcelles agricoles favorise le stockage de carbone dans le sol et la biomasse végétale. Un plan de gestion du patrimoine bocager existant est réalisé

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

A2.3. Favoriser le développement des infrastructures agro-environnementales par la mise en place de paiements aux exploitants pour services environnementaux

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Collectivités (région, EPCI), chambre d'agriculture, Bio Nouvelle-Aquitaine
Rôle de la collectivité	Facilitante
Partenaires	FEADER, association Prom'haies, coopératives agricoles, CIVAM, syndicats agricoles, réseau FNAB
Cibles	Agriculteurs
Calendrier	2027-2030
Modes de financement	ADEME, Etat, Région, Europe
Ressources utiles	Guide Banque des territoires Comment mettre en œuvre un dispositif de paiement pour services environnementaux ?

Description de l'action
Réaliser une veille proactive auprès des institutions susceptibles de subventionner ces services environnementaux (Région, Etat, ADEME, Europe)
Faire une expérimentation avant de déployer le dispositif pour avoir des communes démonstratrices.
Mettre en place une forme de « PSE MAEC » pour le non-traitement près des habitations ou pour le déploiement de techniques sans labour. Ce PSE MAEC viendrait ainsi financer le maintien des haies.
Inventorier les infrastructures à préserver ou à créer et les prioriser selon le territoire.
Sensibilisation auprès des élus et des agriculteurs, valorisation

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	=
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Part du territoire couvert par l'inventaire	À définir
Etat d'avancement de l'expérimentation Non démarré / Démarrage / En cours / Finalisation / Clôturé	À définir



Orientation n°3 – Les techniques sans labour se développent sur le territoire en veillant à la sobriété de consommation des intrants de synthèse. Les cultures intermédiaires et les bandes enherbées se multiplient pour favoriser le stockage du carbone dans le sol et renforcer une agriculture favorable à la qualité de l'eau, à la lutte contre l'érosion des sols et au maintien de la biodiversité.

A3.1. Accompagner des groupes d'agriculteurs dans la mise en œuvre de techniques sans labour et dans le développement de bandes enherbées

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Chambre d'Agriculture, Bio Nouvelle-Aquitaine, CIVAM, EPCI, INRAE/CNRS, FDCUMA, service de remplacement 79
Rôle de la collectivité	Porteuse (espaces tests agricoles), mise en relation, promotion
Partenaires	Syndicats agricoles, LEADER/FEADER, communes, Prom'haies, AFIPaR, Service Remplacement Deux-Sèvres et son groupement d'employeurs, agences de l'eau
Cibles	Agriculteurs, services techniques des communes, habitants
Calendrier	2025-2030
Modes de financement	Banque des territoires
Ressources utiles	PAAT de Mellois en Poitou

Description de l'action
En amont, identifier les cultures et les sols propices à ce type de pratiques (diagnostic). Faire des « champs-tests » avec le groupe et mener une évaluation.
Mener des campagnes de communication qui valorisent le bien-vivre de la nature
Accompagnement des agriculteurs qui souhaitent être plus économes et plus autonomes sur leurs fermes : utiliser moins d'engrais, de pesticides, de fuel, d'aliments achetés pour les animaux, etc.
Organiser des rencontres avec d'autres territoires et des agriculteurs qui pratiquent déjà (Journées techniques de formation et de mise en réseau des agriculteurs, mutualisation d'équipements et d'outils)
Remplacer les agriculteurs dans les exploitations le temps de leurs formations, et amorcer une réflexion sur la compensation économique des agriculteurs pour les éventuelles pertes liées à ces changements de pratique.
Préconisations environnementales
Veiller à la sobriété de consommation des intrants de synthèse, favoriser les destructions mécaniques des cultures

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Etat d'avancement du diagnostic et/ou de l'expérimentation Non démarré / Démarrage / En cours / Finalisation / Clôturé	À définir
Nombre d'agriculteurs accompagnés	À définir



Orientation n°4 – L'utilisation des intrants de synthèse diminue au profit des biodéchets et déchets verts, et la manière à augmenter leur capacité de stockage de carbone.

A4.1. Organiser des temps de formation à la permaculture et pour les particuliers et les agriculteurs

Envoïé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
à l'agroécologie
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Chambre d'agriculture, CIVAM, AFIPAR, EPCI, Bio Nouvelle-Aquitaine, Ateliers de la simplicité
Rôle de la collectivité	Co-porteuse Communication et valorisation
Partenaires	CSC du Mellois, établissements scolaires, soutien des associations qui font des ateliers cuisine, réseau InPACT, restaurants, écoles de cuisine, Jardiland
Cibles	Particuliers et agriculteurs
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires Agences de l'eau
Ressources utiles	PAAT de Mellois en Poitou

Description de l'action
Faire un état des lieux des offres de formation et produire une offre unique, claire et lisible auprès des particuliers et des agricultures. Réfléchir à la création de pépinières démonstratrices.
Se rapprocher des lieux de vente pour y développer des espaces d'exposition ou d'atelier sur la permaculture et l'agroécologie, organisation de rencontres et formations.
Favoriser l'installation des structures promouvant ces techniques sur le territoire, l'intégration des personnes récemment installées sur le territoire dans les réseaux locaux d'agriculteurs, afin de bénéficier de leur expérience et de systèmes d'entraide
Mesure d'accompagnement de projets d'espaces tests agricoles ou mesure d'accompagnement d'installations/diversifications aidées dans les filières prioritaires
Communication et temps d'échange, formation et sensibilisation à la permaculture sous forme d'ateliers pour les particuliers et les agriculteurs

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	++
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	++

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de lieux identifiés pour l'organisation de formation	À définir
Nombre d'ateliers ou formations organisés	À définir



At.1. Développer et soutenir les initiatives de circuit court - marchés, commerces de proximité, AMAP, épiceries coopératives, points de vente

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CC Mellois en Poitou (DAET, DE) Chambre d'agriculture Département des Deux-Sèvres CIVAMs, Bio Nouvelle-Aquitaine, AFIPaR
Rôle de la collectivité	Communication et valorisation
Partenaires	CCI, CFA, lycée agricole, épiceries sociales, restaurateurs, Plaisirs fermiers, producteurs, MEDEF, organisation de producteurs, Interprofessions, CPIE, Collectif Fermier du Poitou, La route du Chabichou, CPIE, Résalis, SCIC Nourrir l'avenir, les pieds dans le plat, école comestible
Cibles	Producteurs et consommateurs
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires : Bénéficiaire d'un accompagnement pour le développement de circuits courts et de filières locales de qualité
Ressources utiles	Stratégie d'attractivité économique et touristique – Mellois en Poitou

Description de l'action
Recenser et valoriser l'existant (flyers, plateforme, signalétique), communiquer sur les marchés fermiers. Mettre en lien les écoles avec les producteurs, développer les ateliers cuisine dans les écoles, expérimentation de temps d'activité périscolaires « TAP alimentaires » Ouvrir une conserverie pour les surplus pour les producteurs après étude d'opportunité d'outil de transformation Mettre à disposition des transports pour la collecte des productions vers les lieux de vente, des lieux temporaires de vente. Créer un lieu de vente collectif en itinérance. Favoriser le partage d'expérience entre agriculteurs. Mettre en lien des consommateurs et agriculteurs pour soigner la relation de confiance et faire comprendre les éventuelles différences de prix avec la grande distribution mondialisée, notamment par des événements grand public

Préconisations environnementales
Prioriser l'installation de la conserverie en priorité sur des zones déjà artificialisées, en dehors des zonages de protection de la biodiversité et en prenant en compte les continuités écologiques. Une attention particulière est aussi portée sur l'intégration paysagère et sur le choix de revêtements perméables.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de rencontres d'agriculteurs ou ateliers cuisine organisés dans les écoles	À définir
Nombre de lieux ou moyens itinérants de vente en circuit-court	À définir



At.2. Créer des collectifs citoyens autour de l'alimentation durable pour promouvoir l'utilisation des productions locales.

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Associations locales, collectifs existants, épiceries solidaires
Rôle de la collectivité	Communication / promotion, Animation du réseau Mangeons Mellois
Partenaires	Lycée agricole de Melle, professionnels de la restauration, CIVAM, Bio Nouvelle-Aquitaine
Cibles	Producteurs et consommateurs
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires : Investir dans le développement d'une dynamique territoriale autour de l'alimentation durable
Ressources utiles	PAAT de Mellois en Poitou

Description de l'action
Se raccrocher à des collectifs locaux déjà mobilisés, en faire la promotion à travers des événements mobilisateurs.
Créer un canal de discussion astuces / bons plats entre habitants, par exemple via les réseaux sociaux
Contacteur et recenser l'ensemble des producteurs locaux pour les valoriser dans ces collectifs, identifier ceux qui pourraient s'impliquer proactivement dans ce collectifs (intermédiaire entre producteurs et consommateurs)
Travailler à l'accessibilité économique des produits locaux : organisation de défis familles à alimentation positive (défis FAAP)
Poursuivre l'animation du réseau Mangeons Mellois pour la restauration scolaire avec des produits locaux dans les cantines communautaires

Impacts de l'action	
Impact carbone	++
Adaptation et résilience du territoire	++
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	+
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'agriculteurs partenaires du réseau Mangeons Mellois	À définir
Nombre de projets collectifs sur le territoire	À définir



At.3. Favoriser la promotion de l'agriculture et de ses pratiques favorables à l'environnement, par des événements ludiques

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Caractéristiques de l'action	
Porteurs	EPCI et Chambre d'agriculture, Lycée agricole
Rôle de la collectivité	Co-portage
Partenaires	SAFER, SMAEP 4B, SIAEP de Lezay et SERTAD (programmes ReSources), réseaux CIVAM, Bio Nouvelle-Aquitaine, FDCUMA79, INRAE/CNRS
Cibles	Consommateurs et producteurs
Calendrier	2025-2030
Modes de financement	Banque des territoires, Agences de l'eau
Ressources utiles	PAAT de Mellois en Poitou

Description de l'action
Accompagner l'adaptation des programmes des lycées agricoles
Travailler au changement des représentation du « propre » et du « sale » dans la nature et l'agriculture,
Mettre en valeur les programmes ReSources des syndicats d'eau potable, animer des démonstrations de bonnes pratiques sur les bassins versants
Rédiger un livre à l'échelle du territoire contenant des portraits d'agriculteurs de toutes les générations
Renforcer l'offre d'événements autour de l'alimentaire en s'appuyant sur les fermes pédagogiques.
Proposer des ateliers jardinage amateur pour sensibiliser
Communiquer sur les expérimentations de pratiques agricoles en diffusant les résultats qui démontrent un impact positif sur l'environnement

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre d'événements organisés	À définir
Nombre de consommateurs et producteurs informés	À définir



Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Production des énergies renouvelables

- Rappels de la stratégie territoriale
- Fiches actions



Production d'énergies renouvelables

Rappel de la stratégie territoriale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Vision stratégique

- **Eolien** : Application quantitative du guide éolien et limitation du développement au repowering des parcs existants
- **Photovoltaïque** :
 - Encadrement quantitatif de projets agrivoltaïques de faible surface intégrés aux paysages, qui répondent aux besoins des exploitations agricoles soutenant prioritairement l'élevage
 - Utiliser le potentiel foncier de zones artificialisées pour le développement du photovoltaïque au sol
 - Utiliser le potentiel en toiture pour le développement
 - Favoriser le développement des ombrières photovoltaïques sur les surfaces de stationnement artificialisées en veillant à l'intégration paysagère
- **Solaire thermique** : Utilisation du potentiel en toiture pour le développement
- **Méthanisation** : Développement raisonné (au total 5 installations sur le territoire) qui intègre tous les déchets du territoire et fournit localement du BioGNV (biogaz naturel pour véhicules) pour les transporteurs, agriculteurs et particuliers.
- **Aérothermie et géothermie, pompes à chaleur** : Mobilisation d'une partie du potentiel du territoire
- **Bois énergie** : Augmenter la production locale en veillant à la gestion durable des ressources

Chiffres clés et objectifs

Filières

- Aérothermie / géothermie / PAC : 23 GWh en 2019, 40 GWh en 2030
- Bois-énergie : objectif 20 GWh en 2030
- Solaire thermique en toiture : 0,5 GWh en 2019, 3 GWh en 2030
- Solaire photovoltaïque : 17 GWh en 2019, 198,5 GWh en 2030
- Méthanisation : 50 GWh en 2030
- Eolien : 336 GWh en 2019, 529 GWh en 2030

Part d'ENR dans la consommation finale

- 22% en 2019, 71% en 2030 (objectif réglementaire 33% en 2030)



E.1. Éolien : augmenter la production des parcs existants par « repowering »

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Exploitants d'éoliennes, EPCI, SIEDS
Rôle de la collectivité	Co-portage
Partenaires	Opérateurs d'électricité du secteur, EDF, Seolis
Cibles	Propriétaires des éoliennes actuelles
Calendrier	2027-2030
Modes de financement	Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	Guide éolien Mellois en Poitou Guide ADEME : Renouvellement de l'éolien

Description de l'action
Engager un travail auprès des exploitants des parcs éoliens du territoire pour étudier les faisabilités techniques du repowering en réutilisant les réseaux enterrés et les socles béton.
Faire des études d'impact pour mesurer le gain réel et donner à voir les effets potentiellement utiles d'une telle démarche.
Mettre en œuvre des mesures de bridage adaptées pour réduire le bruit et la protéger la biodiversité.
Etudier la mise en place d'une « Taxe verte territoriale » pour redistribuer les gains des opérateurs aux collectivités et aux habitants.
Réinjecter l'énergie au profit du territoire et diminuer les factures énergétiques des habitants via des projets citoyens locaux

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	=
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Etat d'avancement des études d'impacts <i>Non démarré / Démarrage / En cours / Finalisation / Clôturé</i>	À définir
Nombre de projets de repowering	À définir



E.2. Méthanisation : installer un digesteur pour produire localement du BioGNV

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Entreprise porteuse de projet de méthanisation agricole
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	EPCI, SMITED, Chambre d'agriculture, Sites de méthanisation ou pyrogazéification du 79, Région Nouvelle-Aquitaine, producteurs agricoles, coopérative, GRDF – réseaux, communes et département (voirie)
Cibles	Agriculteurs, Transporteurs, Collectivités
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	-

Description de l'action
Définir le besoin en BioGNV et une stratégie de développement (objectifs de production). Créer ou intéresser une coopérative agricole ou un groupement de transporteur : identifier les coopératives, les interroger sur leur besoin, mettre en place un approvisionnement groupé, co-financement de l'installation du digesteur. Prévoir la voirie adaptée, tenir compte de l'intégration paysagère Conversion d'une flotte des collectivités pour assurer un débouché à long terme

Préconisations environnementales
Chaque projet de production de BIOGNV doit faire l'objet d'études en amont pour évaluer l'impact sur les milieux naturels (potentielles pollutions), déterminer les conditions d'épandage et éviter une concurrence avec la production alimentaire. Une attention doit être portée sur les potentielles nuisances olfactives. Ces projets doivent être installés en priorité sur des zones représentant peu d'enjeux pour la biodiversité (hors zonage de protection), en prenant en compte les continuités écologiques.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	-
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de digesteur de production de GNV installé sur le territoire	1
Etat d'avancement de la stratégie de développement Non démarré / Démarrage / En cours / Finalisation / Clôturé	À définir



E.3. Bois – énergie : Faciliter le développement d'une filière bois énergie en gestion durable de la ressource locale

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CNPF Nouvelle-Aquitaine, Fibois, CIVAM
Rôle de la collectivité	Initiation et facilitation
Partenaires	EPCI, ONF, Fransylva, propriétaires et exploitants agricoles, Prom'haies, SAFER
Cibles	Agriculteurs, propriétaires forestiers, artisans
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	Activités du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)

Description de l'action
Réaliser un inventaire des parcelles de forêts appartenant à des particuliers puis organiser leur entretien en mutualisant les parcelles (rémunération au prorata des tailles des parcelles).
Faire de la communication sur les points de ventes locaux et sur les bûcherons locaux professionnels. Faire connaître la filière bois, notamment aux propriétaires de forêts.
Organiser des formations à l'utilisation des outils d'exploitation des arbres têtards dans les haies, formations sur l'entretien des haies et sur l'agroforesterie.

Préconisations environnementales
Veiller au maintien de la ressource en bois et à la mise en œuvre de pratiques d'exploitation en accord avec les exigences écologiques de la biodiversité (en lien avec l'action p 62).

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Part des surfaces forestières couvertes par l'inventaire	À définir
Nombre de projet d'exploitation à destination de la filière	À définir



E.4. Bois – énergie : Encadrer l'exploitation des bois et forêts en continu le même niveau de stockage carbone, de production et de biodiversité du boisement

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

TRaverse

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	CNPF Nouvelle-Aquitaine et Fibois Nouvelle-Aquitaine, Communes, GODS, DSNE, Prom'haies
Rôle de la collectivité	Relai, communication
Partenaires	Créateurs de forêts, lycée agricole, associations de chasse et de pêche, collectivités (département, EPCI, communes), Fransylva Poitou-Charente, ONF
Cibles	Propriétaires forestiers
Calendrier	2025-2027
Modes de financement	Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	Activités du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)

Description de l'action
Réaliser un inventaire des boisements et des propriétaires,
Mettre en relation les entreprises d'entretien et les propriétaires.
Mettre en relation les exploitants forestiers avec le grand public et informer sur les modes de gestion
Inciter à la mise en place de plans simple de gestion auprès des propriétaires privés.
Former des agents d'entretien communaux à l'entretien adapté des bordures de routes et à la procédure "biens vacants sans maître"
Sensibiliser les propriétaires privés, organiser des plantations publiques dans les communes.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	=
Utilisation des terres	+
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Part des forêts couverte par un plan de gestion	À définir
Nombre d'évènements d'information organisés	À définir



E.5. Solaire thermique : Accompagner les particuliers vers le développement du solaire thermique

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S²LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	SIEDS, CRER
Rôle de la collectivité	Facilitation
Partenaires	CRER, ADEME (références, formation, fonds chaleur), Presse locale (NR), mairies (information, sensibilisation), guichets France Service, fabricants et installateurs de la filière solaire thermique
Cibles	Particuliers
Calendrier	2027-2030
Modes de financement	Crédit d'impôt à la transition énergétique Fonds Chaleur Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	

Description de l'action
Se rapprocher des acteurs « techniques » de la filière solaire thermique (constructeurs, installateurs) pour former et informer les conseillers France Rénov' et faciliter leur montée en compétence.
Renforcer l'accès à l'information via les maisons France Service ou sur des événements comme le salon de l'habitat, créer un mini-salon local avec des ateliers de démonstration. Créer des RDV d'information à destination des consommateurs/particuliers.
S'appuyer sur les médias pour promouvoir les solutions autour du solaire thermique.
Diagnostiquer les consommations pour factualiser l'intérêt économique.
Créer des références positives ou négatives via des retours d'expérience,
Créer un centre de formation aux métiers du solaire thermique.
Labelliser les entreprises (répertoire des entreprises « de confiance »)
Préconisations environnementales
Orienter les particuliers vers les matériaux les plus vertueux (en lien avec l'action p 6). Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte des éléments du patrimoine et de la biodiversité dans l'installation des infrastructures solaires thermiques.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de personnes informées sur le solaire thermique dans les maisons France Service	À définir
Nombre de projet de solaire thermique accompagnés	À définir



E.6. Solaire photovoltaïque : Développer l'autoconsommation photovoltaïque collective

Action d'Objectif Territorial

Contrat

Envoyé en préfecture le 07/07/2024
Reçu en préfecture le 07/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Services techniques de Mellois en Poitou, Communes
Rôle de la collectivité	Porteuse
Partenaires	SIEDS (PMO), ADEME
Cibles	Patrimoine communautaire et communal
Calendrier	2024-2030
Modes de financement	ADEME via le COT
Ressources utiles	Guide photovoltaïque Mellois en Poitou

Description de l'action
Se doter de la compétence production d'énergie renouvelable dans les statuts de la collectivité, afin d'augmenter la part de consommation d'énergie renouvelable pour l'électricité des bâtiments publics.
Développer un projet d'autoconsommation photovoltaïque collective sur un ancien ISDI communautaire pour alimenter les bâtiments publics (communautaires et communaux) à proximité les plus consommateurs.
Monter une opération collective pour acculturer plusieurs collectivités à la production énergétique renouvelable

Préconisations environnementales
Pour les projets d'autoconsommation photovoltaïque, veiller à utiliser les matériaux les plus vertueux possibles (en lien avec l'action p 6). Prendre en compte les éléments du patrimoine et la biodiversité.

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Indicateur	Nombre de bâtiments consommateurs d'électricité connectés au projet
Objectif 2026	5



Et.1. Créer des coopératives de production d'énergie renouvelable

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Collectif citoyen et CIRENA, communes volontaires
Rôle de la collectivité	Facilitatrice
Partenaires	CIRENA (Énergie partagée), collectif de citoyen, collectivités volontaires, opérateur privé pour accompagner localement
Cibles	Citoyens et collectivité
Calendrier	2024-2030
Modes de financement	Appel à projet régional : Projets participatifs et citoyens pour la Transition Energétique (jusqu'au 31/12/24) Fonds chaleur
Ressources utiles	Réseau Énergie partagée

Description de l'action
Valoriser les initiatives de coopératives de production ENR : - Organiser des retours d'expérience sur la filière. - Communiquer via des flyers et sur les sites internet des communes et de l'EPCI. - Référencer les expériences existantes en France - exemple du parc d'Antilly-les-Marais Faciliter la création de telles coopératives en assouplissant les règles d'installation sur toiture dans les documents d'urbanisme. Permettre un investissement de départ différencié selon les possibilités de chacun, et instaurer des référents type « France Service » pour renseigner et monter les dossiers.
Préconisations environnementales
Veiller à orienter les porteurs de projets vers les matériaux les plus vertueux possibles (en lien avec l'action p 6). Prendre en compte les éléments du patrimoine et la biodiversité pour l'installation des EnR sur les toitures.

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	++
Filières d'emplois pérennes	+

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de communications ou d'évènements d'information mis en place	À définir
Nombre de projet de coopératives	À définir



Et.2. Accompagner les projets publics / privés d'énergie renouvelable

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
S²LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	SIEDS, CRER
Rôle de la collectivité	Facilitation
Partenaires	Collectivités (EPCI et communes volontaires), réseau régional les Générateurs
Cibles	Acteurs publics et privés de production énergétique (collectivités, entreprises)
Calendrier	Sociétés et syndicat pré-existants, création de la PMO en 2025
Modes de financement	Fonds Chaleur Appel à projet régional : Projets participatifs et citoyens pour la Transition Energétique (jusqu'au 31/12/24) Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables
Ressources utiles	Guides photovoltaïque et éolien Mellois en Poitou

Description de l'action
Communiquer sur le fonctionnement de tels projets, former les acteurs locaux sur les projets EnR et mettre en réseau les territoires.
Accompagner le montage juridique et administratif via la création d'une PMO (personne morale organisatrice).
Définir l'objet du projet (production d'électricité, autoconsommation, modalités de participation financière au projet).
Sensibiliser sur l'intérêt économique de l'autoconsommation et accompagner les acteurs dans ces projets complexes

Préconisations environnementales
Pour le développement de projets d'EnR, veiller à la prise en compte de la biodiversité (continuités écologiques, zonages de protection...) et à l'intégration paysagère des nouvelles infrastructures. Prioriser les zones déjà artificialisées et limiter l'imperméabilisation des sols.

Impacts de l'action	
Impact carbone	=
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	++
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	+
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Nombre de démarches d'information ou de formation (communication, formations, réseau)	À définir
Nombre de projets accompagnés	À définir



Et.3. Consolider les installations de chaleur renouvelable du patrimoine communautaire et communal

Action
Cont
d'Ob
Terri

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE

BL
évaluation
S2LO
LA
TRAVERSE

Caractéristiques de l'action	
Porteurs	Services techniques de Mellois en Poitou, Communes
Rôle de la collectivité	Maîtrise d'ouvrage et co-financement
Partenaires	CRER, CIAS, ADEME
Cibles	Patrimoine communautaire et communal
Calendrier	Étude en 2024
Modes de financement	Fonds chaleur renouvelable Aide Cerema : Etudier le potentiel de développement des réseaux de chaleur et de froid sur mon territoire Aide ADEME : Financer les installations géothermiques de production de chaleur et de froid
Ressources utiles	Documentations du CEREMA Guide ADEME : Guide de réalisation du Schéma directeur d'un réseau de chaleur ou de froid existant

Description de l'action
Finaliser l'audit du réseau de chaleur de Lezay et aboutir à une stratégie et un plan de gestion et d'amélioration
Réaliser les travaux sur le réseau de chaleur bois pour améliorer son rendement
Diminuer la consommation d'énergie fossile de secours par fiabilisation du réseau
Etudier un réseau géothermie pour alimenter certains bâtiments
Etudier le développement de nouveaux réseaux de chaleur communaux

Impacts de l'action	
Impact carbone	+
Adaptation et résilience du territoire	+
Energie Consommation, production	+
Utilisation des terres	=
Dynamisation des bassins de vie	=
Agir collectif	=
Filières d'emplois pérennes	=

Indicateurs de suivi et objectifs	
Part des travaux réalisés sur le réseau de chaleur existant	À définir
Nombre de projet de nouveaux réseaux	1

Contact BL évolution :

Eloi Desvignes eloi.desvignes@bl-evolution.com

Contact La Traverse :

Maxime Verdin maxime.verdin@la-traverse.org

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_03-DE



Contact Mellois en Poitou :

Noémie Boivineau climat-air-energie@melloisenpoitou.fr



Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr